



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2011

Révision: 08.12.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** KEIM Nettoyant-Pierre
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit de nettoyage
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KEIMFARBEN AG
Wiesgasse 1
CH- 9444 DIEPOLDSAU
Téléphone: +41(0)71 737 70 10
Fax: +41(0)71 737 70 19
- **Service chargé des renseignements:**
Thomas Klug
Téléphone +41(0)794027155
E-mail: info@keim.ch
- **Numéro d'appel d'urgence:**
GBK Gefahrgut Büro GmbH
Emergency number: +41 71 737 70 18

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** néant
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Néant.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique:** Mélanges
- **Description:** Préparation tensio-active
- **Composants dangereux:** néant

CH/FR

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2011

Révision: 08.12.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Pierre

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Nous recommandons de présenter cette fiche de sécurité au médecin.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et le pharynx avec de l'eau.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxydes de carbone (CO_x)
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
En cas d'incendie, ne pas inhaler la fumée, les gaz et les vapeurs.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller aux mesures de protection (voir paragraphes 7 et 8).
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les eaux ou les canalisations.
Se conformer aux réglementations locales.

(suite page 3)

CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2011

Révision: 08.12.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Pierre

(suite de la page 2)

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Équipement de protection individuelle voir le chapitre 8. Suivre les consignes légales de protection et de sécurité.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter le contact avec la peau ou les yeux.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre le gel.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Classe de stockage:** 12
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 4)

CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2011

Révision: 08.12.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Pierre

(suite de la page 3)

- Ne pas inhaler les aérosols.
- **Protection respiratoire:**
Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
Filtre combiné A/P
 - **Protection des mains:** Gants de protection
 - **Matériau des gants**
Adapté par exemple:
Gants en coton traités au nitrile
Caoutchouc nitrile
Épaisseur recommandée: $\geq 0,4$ mm
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
 - **Temps de pénétration du matériau des gants**
Valeur pour la perméabilité: $\text{taux} \geq 6$ (480 min)
Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.
 - **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques
 - **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Vert transparent
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
- **valeur du pH à 20°C:** 7,1*
- **Changement d'état**

· Point de fusion:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	Non déterminé.
- **Point d'inflammation:** Non applicable.
- **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.
- **Température d'inflammation:**

· Température de décomposition:	Non déterminé.
--	----------------
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.
- **Limites d'explosion:**

· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.

(suite page 5)

CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2011

Révision: 08.12.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Pierre

(suite de la page 4)

· Propriétés comburantes	non applicable
· Pression de vapeur:	non déterminé
· Densité à 20°C:	1,0* g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	non applicable
· Vitesse d'évaporation	non applicable
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	non applicable
· Viscosité:	
Dynamique:	non déterminé
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	*Les valeurs se rapportent au produit venant d'être fabriqué et peuvent évoluer dans le temps.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxydes de carbone (COx)
Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** non déterminé
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:**
Le contact fréquent et prolongé avec la peau peut provoquer des irritations.
Dessèche la peau.
- **des yeux:** Légères irritations des yeux possibles en cas de contact prolongé.
- **En cas d'ingestion:** Irritation possible.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
Aucune étude expérimentale connue.

(suite page 6)

CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2011

Révision: 08.12.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Pierre

(suite de la page 5)

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage. En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indication AOX:**

En raison des composants qui ne contiennent pas d'halogènes organiques, le produit ne contribue pas à la charge AOX de l'eau.

· **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE:**

En l'état actuel de nos connaissances, le produit ne contient pas de métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE.

· **Indications générales:**

Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:** Eliminer selon les réglementations locales.

· **Catalogue européen des déchets**

07 06 99	déchets non spécifiés ailleurs
----------	--------------------------------

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· **No ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

néant

(suite page 7)

CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2011

Révision: 08.12.2011

Nom du produit: KEIM Nettoyant-Pierre

(suite de la page 6)

· Nom d'expédition des Nations unies · ADR, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA · Classe	néant
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	N'est pas un produit dangereux selon les directives de transport.

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:**
Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- **Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Service Sécurité Produits
- **Contact:** Madame Popescu
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CH/FR